

Bulletin du 3 juin 22

Les nouveautés par rapport au bulletin du 18 mai sont indiquées en rouge.

RESUME

Culture	Organisme/soin	P	I	Intervention
Céréales	Fusariose			En fonction des orages
	Contrôle avant récolte			Présence de vulpin ou ray-gras
Betteraves	Pucerons			Intervention selon système de production
Pdt	Mildiou			Foyers à Chessel et Yvonand
	Doryphore			Lutte selon seuil
Pois	Tordeuse et pucerons			Contrôle des pois de printemps
Herbages	Rumex			Interventions ciblées
	Météo des prés			

P=Présence (■=aucun ; ■=faible ; ■=fréquent) I=Intervention (■=peu de cas ; ■=à surveiller/à prévoir ; ■=suivi impératif).

L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité du signataire. N'utiliser que des produits de traitement des plantes homologués, des liens plus précis se trouvent sur [notre site](#). Respecter scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette en particulier en ce qui concerne la protection personnelle.

Le détail des exigences d'utilisation des produits est résumé dans un [fichier Excel](#) et les **fiches techniques AGRIDEA**.

Plantes indésirables dans les cultures ([Dossier Agri](#))

Dans le canton, la lutte contre le chardon des champs, les cirse vulgaire et laineux ([fichier](#) qui permet de différencier les 3 espèces) ainsi que la folle avoine est obligatoire. La folle avoine de doit pas être confondue avec l'avoine rude présente dans les couverts végétaux et qui germe parfois dans les cultures.

Si la plante n'a pas pu être détruite, il est toujours possible d'éviter la formation de graines par la coupe des inflorescences ([précisions](#) sur les mesures de lutte).

Cette **lutte obligatoire** intervient dans toutes les cultures et concerne autant les exploitations PER que Bio. Même si la situation peut parfois être problématique dans les surfaces avec une impasse herbicide, ces parcelles doivent être nettoyées rapidement, il n'y a pas d'exceptions. Malheureusement, sur certaines cultures, la lutte chimique est insuffisante et seule une lutte mécanique permettra d'y remédier. Le tournesol est particulièrement problématique vu que le chardon peut y réaliser son cycle dans sa totalité.



Avoine
rude

Folle
avoine

Dans les céréales, le moyen le plus simple est de couper les inflorescences rapidement (avant la pleine floraison) au moyen d'un sécateur.

La lutte contre le chardon est un acte de bon voisinage.

CEREALES

Stade : Blé : **Epiaison à remplissage du grain**
Orge : **remplissage du grain**

Désherbage de printemps : (FT [2.34.1-3](#), [2.34.4](#))

Lutte chimique :

Vu l'obligation de lutte contre le chardon, lorsque la culture est trop développée, les tiges seront coupées à l'apparition des boutons.

Toutes les racines de **betteraves** n'ont pas gelé cette année ; elles sont maintenant bien visibles et pour éviter la production de graines, il est important de les arracher manuellement. Les graines de betteraves gardent leur faculté germinative pendant plusieurs dizaines d'années et en ce qui concerne la betterave Conviso seuls les tricétones (herbicides maïs) et le glyphosate permettent une lutte. Le stock grainier pourrait donc devenir très problématique à l'avenir.



BIO

La lutte contre les vivaces se fera en plante par plante en arrachant ou coupant les plantes. La lutte contre le chardon est obligatoire.

La présence de graminées est parfois importante même après des applications d'herbicides ce printemps. Si pour l'agrostide la résistance contre le groupe des sulfonilurées est largement diffusée. L'extension de la résistance du **vulpin** ou du **ray-gras** contre le groupe des graminicides et des sulfonilurées semble fortement progresser. Lors de présence importante dans une parcelle, il est possible de procéder à une analyse par Agroscope. **Pour ce faire, cueillir une centaine d'épis juste avant la récolte et les stocker dans un sac en papier.** Vous pouvez ensuite les déposer à Grange-Verney ou nous annoncer votre constat pour pouvoir les acheminer à Changins.

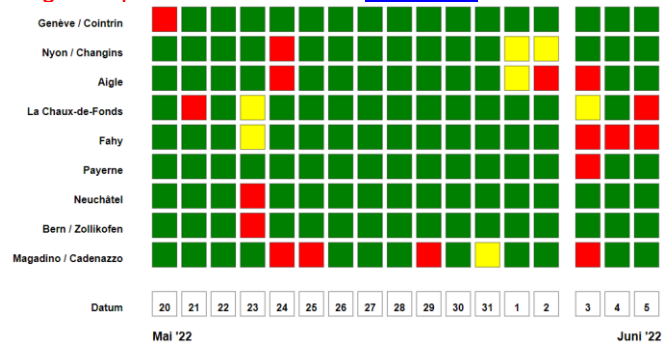
Lors de **désherbage mécanique**, la présence de graminées est également parfois importante. Dans ce cas, l'enfouissement par labour permet de limiter le stock grainier : les graines de graminées perdent leur faculté germinative après 2 à 3 ans dans le sol.

Maladies du blé (FT [2.53](#), [2.55](#), [2.59.1](#))

Fusariose

La **fusariose** infecte les fleurs lors de la floraison en passant des chaumes sur les épis. Une intervention avec un fongicide (FT [2.59.1](#)) ne se justifie qu'en préventif donc avant que les premières étamines

tombent. Sur **variété** sensible en particulier après maïs et sans enfouissement des pailles, le risque peut être important. **Le risque météo est variable en fonction des orages et peut être évalué sur [Fusaprog](#).**



Après labour et en présence de variétés peu sensibles, le risque est faible. **Après la floraison il n'est plus opportun d'intervenir.**

Diverses **substances alternatives** sont utilisables dans les céréales extenso. Une liste des substances disponibles qui précise les effets et les coûts est [en ligne](#). Laisser un témoin non traité pour évaluer l'efficacité des interventions.

Contrôler les conditions d'utilisation concernant la protection de l'eau [superficielle](#) ou [souterraine](#).

Bordures herbeuses

Afin d'éviter la transmission de maladies (**ergot**) ou la diffusion des graines, il est recommandé de faucher les bordures de parcelles avant la floraison des graminées. Les **bromes** colonisent les parcelles depuis la bordure en particulier dans les parcelles sans labour. Ces graminées sont difficiles à combattre dans les céréales.

Ravageurs

Des dégâts de **criocères** sont signalés dans le Chablais ; pour l'instant il n'y a pas de défoliation importante dans les autres régions. Si le seuil de 2 larves/F1 est dépassé, on pourra traiter avec Audienz (pas sur orge et avoine). Gazelle 120 FL est soumis à [autorisation](#) en toutes régions. Après la floraison, il n'est plus utile d'intervenir contre ce ravageur, les dégâts restant relativement faibles.

Les **chlorops** (œufs blancs de 2 mm de long) peuvent provoquer des dégâts importants, principalement dans les **céréales de printemps**. La lutte contre le chlorops se fera avec les insecticides mentionnés sur la FT [2.63](#) jusqu'au stade sortie de la dernière feuille si 20% des tiges présentent des œufs ([autorisation](#) SPP nécessaire).

BETTERAVES

Stade : 8 feuilles à couverture

Fumure

Lors de la fermeture des rangs, le moment est venu d'apporter du Bore en fumure foliaire (FT 3.55-57) afin d'éviter la pourriture sèche du cœur. Cet apport (Solubor DF, ...) est particulièrement indiqué sur des sols alcalins (lors de chaulage). Le bore présent dans le sol peut être bloqué par temps sec.

Désherbage

Dans une stratégie de désherbage standard, le manque de précipitation limite l'efficacité des herbicides racinaires. Les températures élevées sont par contre favorables à l'application de Début ou Lontrel (FT [3.31-34](#)). La lutte contre les graminées se fera avant que la culture ne fasse écran et diminue l'absorption des graminicides. Une intervention par foyer est possible avec Lontrel contre les chardons.

Délais d'utilisation de certains herbicides

Beetup pro SC, Mentor Contact, Sugaro Pro, Betanal Expert, Belvedere forte, Betanal maxxPro	<1.7.2022
---	-----------

Cercosporiose (FT [3.53-54](#))

La **cercosporiose** préfère les températures entre 25 et 30 °C ; les éventuels symptômes actuellement présents sont donc issus de **bactérioses** qui sont favorisées par les température fraîches et les récents orages (lorsqu'il y en a eu). Lors de présence de taches rondes bordées de rouge, le plus simple est de mettre les feuilles dans un sachet plastique et de les laisser incuber durant 24h : si des points noirs apparaissent dans les taches claires (loupe), il s'agit de cercosporiose.

Actuellement, aucune infection par la cercosporiose n'a été constatée. **Il n'est pas utile d'intervenir, de plus les fongicides n'ont pas d'effet contre les bactéries.**



Pucerons

Les produits à base d'ACETAMIPRIDE, Teppeki (+ mouillant) ou Movento SC (+ huile) sont applicables contre les **pucerons** vecteurs de la jaunisse **sans autorisation sur toutes les parcelles situées en dessous de 600 m.**

Pour une protection suffisante, il est nécessaire de renouveler la protection en fonction de la croissance tous les 10 à 15 jours. Chaque produit ne pourra être utilisé qu'une seule fois dans la saison. Il est nécessaire de respecter les conditions d'utilisation des produits et les engagements pris lors des enregistrements administratifs (le retrait des programmes est possible).

	Avril	Mai	Juin	Juillet
Vol pucerons		Début	fin	
Interventions		ACÉTAMPRIDE + 10 - 12 j. Movento SC/Teppeki + 12 j. Movento SC/Teppeki (efficacité > 15j.)		
Protection		[Green bar]		

Les **pucerons noirs** sont également présents dans les parcelles, parfois favorisés par les fourmis. Leur présence en nombre peut favoriser la diffusion du virus au sein d'une même parcelle. Les auxiliaires présents permettent un certain contrôle. Les conditions chaudes de ces prochains jours sont optimales pour l'efficacité du PIRIMICARBE, une intervention pourra être envisagée si plus de 80% des plantes sont touchées. Ce seuil n'est cependant jamais atteint dans les parcelles suivies.

Puceron noir	4 feuilles	50% plantes atteintes
	6 - 10 feuilles	80% plantes atteintes

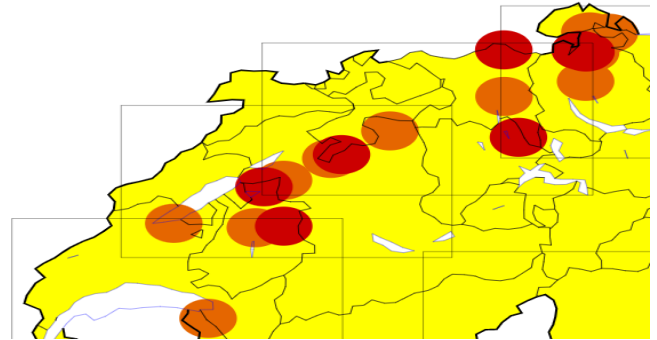
Les interventions contre le puceron vert sont généralement insuffisantes contre puceron noir.

Diverses **substances alternatives** sont utilisables dans les betteraves en réduction d'utilisation des produits phytosanitaires. Une liste des substances disponibles qui précise les effets et les coûts est [en ligne](#). Laisser un témoin non traité pour évaluer l'efficacité des interventions.

POMMES DE TERRE

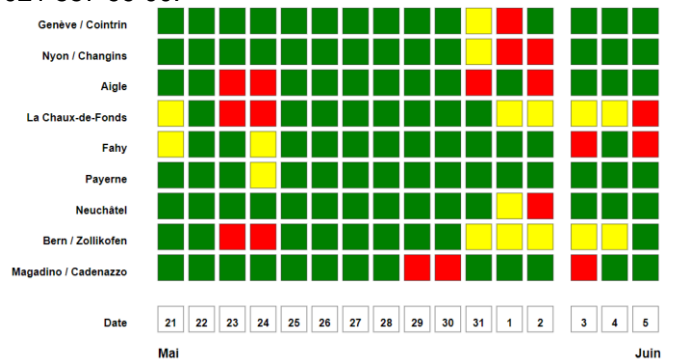
Mildiou (FT 4.53/54)

Même si les conditions météo actuelles ne sont pas très propices au développement du **mildiou**, deux foyers sont annoncés à Chessel et à Yvonand. De nombreux autres foyers sont annoncés dans d'autres cantons (Grangeneuve, Ried, St-Ursen, ...).



Par suite des précipitations de l'été dernier, il est à prévoir que des foyers primaires soient largement présents. Ces foyers vont ensuite s'étendre en fonction de la météo mais le manque de précipitations devrait limiter la propagation.

Dans les parcelles de pommes de terre primeur, il est important de contrôler le mildiou par l'application de produits translaminaires. Si vous découvrez un foyer de mildiou avertissez-nous, s'il vous plaît, au plus vite au 021 557 99 00.



Pour les autres cultures, démarrer la protection fongique lorsque que les fanes se touchent sur la ligne avec un systémique (sauf sur cultures de plants) ou un translaminaire (Dimethomorphe, Benthiavalicarbe, Mandipropamid). **La protection est indispensable après un arrosage.** Vous pouvez planifier votre protection à l'aide de [Phytopre](#).

BIO
Préférer les produits à base d'hydroxyde de cuivre afin de limiter l'utilisation de cuivre métal. Des doses de 150 à 250 g/ha de cuivre métal suffisent dans un premier temps. La dose doit passer à 600 - 800 g/ha lors qu'un foyer est détecté à proximité. L'ajout d'Héliosol améliore la répartition du cuivre sur les feuilles. Un maximum de 4 kg de cuivre est homologué.
Le site [PhytopreBio](#) donne plus de précisions.
Il est important de contrôler régulièrement la présence de larves de **doryphore**. Pour une bonne efficacité

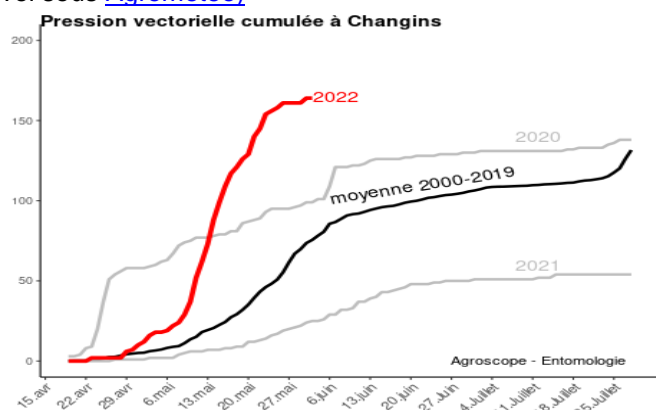
avec les produits à base de Novodor 3 FC ou d'AZADIRACTINE, les larves ne doivent pas dépasser 5 mm. La substance étant sensible aux UV leur application se fera le soir.

Doryphore (FT 4.63)

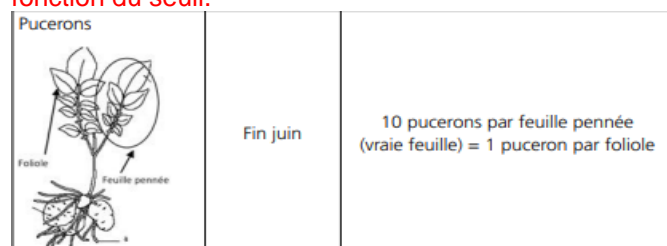
Les premiers doryphores adultes sont visibles. Mais seules les larves sont réellement dommageables. Lorsque le seuil de 30% des plantes avec des larves et/ou pontes ou 1 à 2 foyers par are est atteint une protection sera envisagée. L'intervention avec *Audienz* se fera lorsqu'un maximum de larves seront bien développées. Son application en fin de journée permet de diminuer la photolyse et évite le contact avec les insectes butineurs. L'utilisation d'autres produits nécessite une autorisation de la SPP. Il est possible de mélanger *Audienz* avec les fongicides.

Pucerons (FT 4.64)

Le vol des pucerons est toujours aussi fort (courbe de vol sous Agrometeo)



Dans la production de plants, l'huile sera appliquée sur les variétés du groupe très sensible dès que 50% des plantes ont levé. **Le Movento SC et le Teppeki ne sont pas soumis à autorisation, l'application se fera en fonction du seuil.**



Contrôler les conditions d'utilisation concernant la protection de l'eau superficielle ou souterraine.

MAÏS

Corneille (FT 20.65)

Il existe de nombreux moyens pour effrayer les corneilles, **mais il faut modifier le dispositif tous les 3 à 4 jours**. Alternier les méthodes : ballons à hélium, corneille morte posée dans une caisse, bandes à oiseaux, plumes plantées dans le sol, etc.

L'annonce des dégâts sur ACORDA permet un suivi des populations mais également un dédommagement lors d'un resemis.



Désherbage (FT 5.33/34)

Certaines parcelles, le maïs a souffert des applications d'herbicide. Le stress hydrique a probablement accentué l'effet des herbicides. La culture de maïs se prête bien au sarclage dès le stade 3 feuilles de la culture. Auparavant, un passage de herse étrille est possible avant la germination du maïs (voir FT 5.35-36).



	CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Herse étrille		6-10 **	6-10 **			2-6 **	6-10 **	6-10 **	6-10 **
Houe rotative		>10	6-10	6-10	6-10	>10	>10	>10	
Etrille rotative		2-6				2-6	2-6	2-6	
Sarcluse à dent					2-6	2-6	2-6	2-6	6-10
Sarcluse étoile						2-6	2-6	2-6	2-6
Sarcluse avec doigts						2-6	2-6	2-6	2-6

Appliquer les herbicides à base de sulfonylurées (Equip, Dasul, etc.) ou de tricétones (Barst, Callisto, Laudis) au stade 4 feuilles, lorsque les adventices sont levées, mais pas trop développées. Afin de permettre à la culture de reformer sa cuticule, attendre 1 à 2 jours ensoleillés après une période pluvieuse. Sur terre noire, lors de levée échelonnée d'adventices (sétaires, etc), il est recommandé de fractionner les herbicides.

La lutte contre les vivaces se fera dès la présence d'une masse foliaire suffisante des adventices (dès 4 feuilles du maïs) avec du DICAMBA ou une sulfonylurée.

Un sous-semis est possible à la condition de n'utiliser que les produits de la FT 5.16 et en respectant le délai entre le traitement et le semis, qui est mentionné sur cette fiche pour chaque herbicide. En général, on désherbe au stade 3 feuilles du maïs et on met le sous-semis en place 2 semaines plus tard, soit au stade 4 à 5 feuilles de la culture.

Vu les changements prévus dès 1.1.23, ne conservez pas les produits contenant les substances suivantes :

TERBUTHYLAZINE : Akris, Aspect, Calaris, Gardo Gold, Lumax, Prado, Pyran, Spectrum Gold, Successor T, Topcorn.

S-METOLACHLORE : Calado, Deluge, Dual Gold, Frontex (également appliqués en betteraves, tournesol et soja),
NICOSULFURON : Arigo, Dasul Extra 6 OD, Elumis, Hector Max, Nicogan, Nicosulfuron, Principal, Samson Extra,

Contrôler les conditions d'utilisation concernant la protection de l'eau superficielle ou souterraine.

Lutte contre le souchet dans le maïs (FT 20.46)

En complément à l'intervention en présemis, il est recommandé d'appliquer Equip Power au stade 5-6 feuilles ou bien Principal + Gondor + Callisto. Dans certaines parcelles 2 applications sont nécessaires. Lors de présence de souchet sous les plantes de maïs, il est possible d'intervenir en pulvérisation sous-foliaire avec de la BENTAZONE (interdit en S2).

Ravageurs

Il est trop tôt pour intervenir contre la [pyrale univoltine](#). Le traitement du maïs grain (pas le maïs ensilage) avec un insecticide (Steward à 0.125 kg/ha ou Audienz à 0.2 l/ha) est possible lorsque les contrôles de l'année précédente ont présenté plus de 30% de tiges cassées. Il est soumis à [autorisation](#). La date précise sera communiquée ultérieurement.

SORGHO

Désherbage (FT 5.31)

Si la météo est poussante (températures > 20°C) le sorgho devient très concurrentiel et étouffe les levées d'adventices, rendant le désherbage superflu.

Le [désherbage mécanique](#) est possible en prélevée avec une herse étrille ou en sarclage dès le stade 3 à 4 feuilles. La lutte contre les vivaces ou d'autres dicotylédones est possible avec Arrat + Dash).

SOJA

Désherbage (7.31-32)

Le désherbage mécanique (FT [7.33-34](#)), herse étrille ou sarcluse seule ou en complément au désherbage chimique, intervient dès la levée du soja.

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Soja	Herse étrille		6-10 ***	2-6 *	2-6 **	2-6 ***	2-6 ***	6-10 ***	6-10 ***	
	Houe rotative		6-10	6-10	6-10	>10	>10	>10	>10	
	Etrille rotative			2-6	2-6	2-6	2-6	6-10	6-10	
	Sarcluse à dent			2-6	2-6	2-6	2-6	6-10	6-10	
	Sarcluse étoile					2-6	2-6	2-6	2-6	
	Sarcluse avec doigts					2-6	2-6	2-6	2-6	

En post-levée, une application complémentaire avec Bolero ou/et Bentazone pourra être envisagée jusqu'au stade 3 à 4 feuilles de la culture en respectant le dosage homologué. La lutte contre les graminées peut se faire plus tard, en cours de végétation.

TOURNESOL

Désherbage (FT 8.31-34)

Les [FT 8.33/34](#) décrivent les possibilités de désherbage mécanique. Prévoir une combinaison des outils de sarclage dès le stade cotylédons. Intervenir aux heures chaudes de la journée pour ne pas abîmer les plantes.

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Tournesol	Herse étrille		6-10 **	2-6 **	2-6 **	2-6 ***	6-10 ***	6-10 ***		
	Houe rotative		6-10	6-10	>10	>10	>10	>10		
	Etrille rotative			2-6	2-6	2-6	2-6	2-6		
	Sarcluse à dent				2-6	2-6	2-6	2-6		
	Sarcluse étoile				2-6	2-6	2-6	2-6		
	Sarcluse avec doigts				2-6	2-6	2-6	2-6		

POIS PROTEAGINEUX

Tordeuse (FT 10.52/54)

Surveiller la tordeuse sur les parcelles de pois à risque, proches de parcelles qui ont été attaquées l'année dernière.

Un insecticide n'est généralement rentable que sur pois de printemps. La surveillance se fait à l'aide d'un piège à phéromones. Le seuil est de 100 papillons capturés cumulés au stade 2ème étage de gousses plates, qui

est le seuil optimal d'intervention. Le traitement est soumis à [autorisation](#).

Pucerons (FT 10.52/54)

Les [pucerons](#) sont à surveiller surtout sur pois de printemps. Le seuil est de 80% des tiges colonisées jusqu'au début fleur. Un traitement au PIRIMICARBE peut être effectué avant la floraison. Il n'y a pas besoin d'autorisation en PER, mais il est rarement retable de sortir de l'extenso.

Contrôler les conditions d'utilisation concernant la protection de l'eau [superficielle](#) ou [souterraine](#).

FEVEROLE

La féverole se prête bien au désherbage mécanique, semée à 30 cm et plus d'interligne, un sarclage est possible.

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Féverole	Herse étrille		2-6 *			2-6 *	2-6 *	2-6 *		
	Houe rotative		6-10			6-10	>10	>10		
	Etrille rotative					2-6	2-6	2-6		
	Sarcluse à dent					2-6	2-6	6-10		
	Sarcluse étoile					2-6	2-6	6-10		
	Sarcluse avec doigts							3-4		

LUPIN

Un interligne de 20 à 30 cm permet un désherbage mécanique à l'aide d'une sarcluse dès le stade 2 à 3 feuilles. Les écartements plus larges peuvent engendrer des salissements plus importants.

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Lupin	Herse étrille		2-6 *			2-6 *	2-6 *	2-6 **	6-10 **	6-10 **
	Houe rotative		6-10			6-10	>10	>10	>10	
	Etrille rotative					2-6	2-6	2-6	2-6	2-6
	Sarcluse à dent					2-6	2-6	2-6	2-6	2-6
	Sarcluse étoile					2-6	2-6	2-6	2-6	
	Sarcluse avec doigts					2-6	2-6			

SPB

Les **bandes fleuries** pour les pollinisateurs et les autres organismes utiles sont composées de différentes fleurs qui constituent au fil de la saison une source de nourriture pour les insectes pollinisateurs et les auxiliaires (p. ex. guêpes parasitoïdes). Ces insectes peuvent contribuer au contrôle naturel des ravageurs dans les cultures voisines (pucerons et criocères). Le montant des contributions à la biodiversité est de frs./ha 2500.- et elles sont comptées dans les SPB. Les surfaces doivent être ensemencées avant le 15 mai pour une durée d'au moins 100 jours et elles ne doivent pas dépasser 50 ares. Seuls les mélanges de semences reconnus peuvent être utilisés.

Lutte contre les vivaces en plante par plante.

L'application d'herbicides se fait uniquement en plante par plante.

Dosages pour 10 l : 0.5% = 0.5 dl; 1% = 1 dl; 5% = 5 dl.

Lutte contre l'ambrosie avec Primus (0.03%) et

	Rumex	Chardon (> 15 cm)
Ally Tabs	2 tab./10l	
Garlon 2000	2%	2%
Lontrel, ...		0.30%
Picobello	0.5 à 1%	0.25 à 0.5%
Simplex	0.50%	1%

contre chiendent avec Focus ultra, Fusilade Max, Gallant 535 ou Targa Super (1%).

En plus des plantes ci-dessus, le GLYPHOSATE (5 à 10% à la mèche et 0.5% à 1.5% avec la boille à dos) permet de lutter contre le liseron. Contre les solidages : lutte mécanique (arrachage, fauche, etc).

Lutte contre les séneçons

Les séneçons débutent leur floraison dans les bords de routes mais aussi dans les pâturages. Les plantes doivent être arrachées ou au minimum fauchées en début fleur afin d'éviter la production de graines qui, emportées par le vent, vont germer dans des zones avec faible densité de végétation. Nous rappelons que cette plante est toxique pour le bétail et qu'une lutte généralisée est dans l'intérêt de la profession.



METEO DES PRES

Lutte rumex au printemps (FT 17.32)

La meilleure efficacité du désherbage des rumex est obtenue lorsqu'ils sont au stade rosette, avant l'élongation de la tige. Traiter avec ASULAM en période de croissance active du rumex (entre 16 et 22° C). Si les pissenlits sont en fleur dans la parcelle, il est interdit d'appliquer de l'ASULAM, afin d'éviter les résidus d'antibiotiques dans le miel.

Une intervention en plante par plante est toujours possible qu'elle soit mécanique ou chimique (Ally Tabs).

La pluie se fait attendre dans certaines régions mais la saison des foins est fructueuse.

Zone	Somme T °C 1 ^{er} juin	750 °C Foin précoce Début floraison	1000 °C Foin moyen floraison
< 400m	930		X
400 – 600m	940		X
600 – 800m	875		X

Suivi pousse de l'herbe

La pousse effective de l'herbe mesurée la semaine passée était de 50 à 70 kg de MS par ha selon les régions. Pour cette semaine, on peut tabler sur une croissance similaire selon les régions, le pic de croissance de l'herbe étant passé.

Le tableur « [Météo des prés](#) » vous aide à calculer la part complémentaire à la pâture en fonction de votre troupeau et des surfaces à disposition (une version est également disponible pour les [vaches allaitantes](#)). Une croissance de 60 kg MS par ha nécessite un chargement global de 3.3 UGB/ha, soit 30 ares pour une vache laitière à 25kg de lait par jour.

Rappels pour bien gérer son stock d'herbe sur pied

- 25 jours de repos par parcelle
- En pâturage tournant : entrée à 10-12cm et sortie à 3-4cm (talon de la botte visible)

Une forte pression de pâture au printemps favorise une repousse de qualité tout au long de la saison.

Si les refus se font de plus en plus présents dans les parcelles, il est possible de les faucher. Ce fourrage moins appétant permet de faire un peu de stock et peut convenir à des génisses ou des vaches tarées. Il est préférable de récolter ces refus en sec plutôt qu'en ensilage (fermentation butyrique), ainsi que de faucher à une hauteur de 7-9 cm sans éclateur pour éviter la souillure du fourrage.

Le broyage des refus devrait se faire plus ponctuellement ou sur des zones de « plantes à problèmes » pour éviter une perte de biomasse et une repousse moins bien consommée. En effet, l'herbe en décomposition, mélangée à des bouses étalées augmente le risque de refus dans les mêmes zones.

La technique du topping, consiste à faucher l'herbe juste avant l'entrée des vaches dans la parcelle à pâturer, ce qui permet de faire consommer certaines zones de refus. Pour cela il faut également des conditions chaudes, sèches et une coupe sans éclateur. La repousse est ainsi favorisée pour le tour suivant.

Semis du sorgho

Il est désormais temps de semer le sorgho (température du sol > 12°C).

Un sorgho fourrager multicoupe permet de réaliser 2 à 3 coupes cet été. Il est conseillé de l'associer avec 6-8kg/ha de trèfle d'Alexandrie (multicoupe) pour un fourrage plus équilibré.

Un sorgho fourrager monocoupe permet de réaliser une seule coupe à l'automne.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la fiche technique sorgho.

Finir les foins !

La majorité des foins a été réalisée.

Une fois les 1000°C atteints (stade pleine floraison des graminées), les foins sont plus grossiers et donc riches en fibres. Ils conviennent bien à des animaux avec peu de besoins (génisses, vaches tarées) et complètent également bien une ration peu structurée.

Pensez également au sauvetage des faons !

Avant de faucher, pensez à faire contrôler vos prairies pour le sauvetage des faons (ce service est gratuit). Pour cela, vous pouvez contacter votre interlocuteur local, au minimum la veille de la fauche :

Responsables par région

Alpes	Jean-Claude Roch	079 688 39 58
Broye	Jean-Michel Vessaz	079 730 31 91
Jura Nord VD	Grégory Favaro	076 421 54 55
La Côte	Raymond Bourguignon	079 626 54 71
Plateau	Roger Stettler	079 266 40 65
La Vallée	Sylvain Morel	079 294 11 28



Fumure

L'apport de fumure, et notamment l'apport d'azote sous forme organique ou minérale a une faible rentabilité en période estivale. Ceci est d'autant plus vrai si l'été est chaud et sec. Un apport de fumure est donc à privilégier sur les deux premières coupes de l'année.

Betteraves sucrières (eau de surface)

Produits avec des contraintes d'utilisation			
Dérive	20m	H	Lenacil, Spark, Venzar
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno 10 CS
	50m	F	Ethosan , Spyrale
		I	Aligator (max 0.3 l/ha), Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Talstar SC (0.2 l/ha)
	100m	I	Aligator (> 0.3 l/ha), Cypermethrine, Decis Protech (> 0.5l/ha), Deltaphar (> 0.3 l/ha), Fastac Perlen, Fury 10 EW
	Ru	1 pt	H
F			Difcor 250 SC, Ethosan , Spyrale
I			Aligator, Cypermethrine, Decis Protech, Deltaphar, Fastac Perlen, Fury 10 EW, Gazelle SG, Oryx Pro, Pirimicarb 50 WG, Pirimor, Pistol
2 pts		H	Calado, Conviso One, Debut DuoActive, Deluge , Dual Gold, Frontex

Betteraves sucrières (eau souterraine)

Produits interdits ou à éviter		
<u>Zones de source S2 ou S3</u>	H	Betanal maxxPro, Calado, Debut DuoActive, Deluge , Dual Gold, Frontex, Lenacil, Select, Solanis, Spark, Tanaris, Venzar, Venzar 500 SC
	F	AmistarXtra, Priory Top
Restriction quantité	H	Métolachlore (1.5 kg/3ans): Calado, Deluge , Dual Gold, Frontex Quinmerac (1 fois/2ans): Solanis, Tanaris
	M	Métaldéhyde (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnock Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint
Restriction zone karstique	H	Calado, Deluge , Dual Gold, Frontex, Solanis, Tanaris

Pommes de terre (eau de surface)

Produits avec des contraintes d'utilisation			
Dérive	20m	H	Artist (max. 2.5 kg/ha), Bandur, Baso, Challenge, Chanon, Dacthal SC, Dunovum , Firebird, Firebird Plus, Mizuki, Laguna, Sunrise
		F	Epoque, Ibiza SC, Mapro, Tisca, Zignal
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno, Techno 10 CS
	50m	I	Aligator (max 0.3 l/ha), Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Talstar SC (0.2 l/ha)
100m	I	Cypermethrine, Fastac Perlen, Fury 10 EW	
Ru	1 pt	H	Arcade 880 EC, Boxer, Condoral SC, Dancor 70 WG, Defi, Golaprex Basic, Metric, Oxidia, Roxy EC, Sencor SC, Zepter
		F	Bogard, Difcor 250 SC, Eleto, Leimay, Revus Top, Sico, Slick
		I	Aligator, Cypermethrine, Decis Protech, Deltaphar, Fastac Perlen, Fury 10 EW, Gazelle SG, Oryx Pro, Pistol
	2 pts	H	Artist (1 kg/ha), Bandur (1 l/ha), Baso (1 l/ha), Chanon (1 l/ha), Challenge (1 l/ha), Dacthal SC (1 l/ha), Dunovum (herbicide) , Firebird (herbicide), Firebird Plus (herbicide), Mizuki (herbicide), Sunrise (herbicide), Laguna (1 l/ha)
	3 pts	H	Artist (1.5-2.5 kg/ha), Bandur (2 l/ha), Baso (2 l/ha), Chanon (2 l/ha), Challenge (2 l/ha), Dacthal SC (2 l/ha), Dunovum (défanage) , Firebird (défanage), Firebird Plus (défanage), Mizuki (défanage), Sunrise (défanage), Laguna (2 l/ha)
		F	Kunshi, Nospor Combi
	4 pts	H	Bandur >2 l/ha, Baso >2 l/ha, Chanon > 2 l/ha, Challenge > 2 l/ha, Dacthal SC >2 l/ha, Laguna > 2 l/ha
F	Epoque, Ibiza SC, Mapro, Tisca, Zignal		

Pommes de terre (eau souterraine)

Produits interdits ou à éviter		
<u>Zones de source</u>	H	Basagran SG, Effican, Kusak, Pedian SG, Select

S2 ou S3 ou Zu	F	Amistar, Fungifend, Globaztar SC, Infinito,
Restriction quantité	H	Bentazone (0.96 kg/2 ans): Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG
	F	Fluopicolide (1 fois/2ans): Infinito
	I	Chlorantraniliprole (1 fois/2 ans): Coragen
	M	Métaldéhyde (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint
Restriction zone karstique	H	Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG

Maïs (eau de surface)

Dérive	20m	H	Calado, Deluge , Dual Gold, Frontex, Kyleo , Successor T, Zwei-4D dicopur, Zwei-4D Flüssig
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno 10 CS
	50m	I	Aligator (max 0.3 l/ha), Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha)
	100m	I	Aligator (>0.3 l/ha), Cypermethrine, Fastac Perlen, Fury 10 EW
Ru	1 pt	H	Adengo , Aspect 1 l/ha, Calaris, Elumis, Equip (<1.5 l/ha), Equip Power (<1.25 l/ha), Nicogan, Nicosulfuron, Pyran 1 l/ha, Zwei-4D dicopur, Zwei-4D Flüssig
		F	Korite 420 FS (répulsif corneilles)
		I	Aligator, Cypermethrine, Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Fastac Perlen, Fury 10 EW
	2 pts	H	Akris, Aspect 1.5 l/ha, Equip (2 l/ha), Equip Power (1.5 l/ha), Kyleo , Prado, Pyran 1.5 l/ha, Spectrum Gold, Successor T, Topcorn
	3 pts	H	Aspect 2 l/ha, Calado, Deluge , Dual Gold, Frontex, Gardo Gold, Lumax, Pyran 2 l/ha

Maïs (eau souterraine)

Produits interdits ou à éviter

Zones de source S2 ou S3	H	Adengo, Akris, Arigo, Arrat, Aspect, Basagran SG, Calado, Calaris, Dasul Extra 6 OD, Deluge , Dual Gold, Effican SG, Elumis, Frontex, Gardo Gold, Harmony SX, Hector Max, Kusak SG, Lumax, Nicogan, Nicosulfuron, Pedian SG, Prado, Principal, Pyran, Samson Extra, Spectrum Gold, Successor T, Topcorn
Restriction quantité	H	Bentazone (0.96 kg/2 ans): Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG Isoxaflutole (60 g/3 ans): Adengo Métolachlore (1.5 kg/3ans): Calado, Deluge , Dual Gold, Frontex Nicosulfuron (60 g/2 ans): Arigo, Dasul Extra 6 OD, Elumis, Hector Max, Nicogan, Nicosulfuron, Principal, Samson Extra Terbuthylazine (0.75 kg/3ans): Akris, Aspect, Calaris, Prado, Pyran, Spectrum Gold, Successor T, Topcorn Terbuthylazine (0.75 kg/3ans) et métolachlore (1.5 kg/3ans): Gardo Gold, Lumax Thifensulfuron (1 fois/3 ans) : Harmony SX
	M	Métaldéhyde (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint
Restriction zone karstique	H	Akris, Aspect, Basagran SG, Calado, Calaris, Deluge , Dual Gold, Effican SG, Frontex, Gardo Gold, Kusak SG, Lumax, Pedian SG, Prado, Pyran, Spectrum Gold, Successor T, Topcorn

Pois protéagineux (eaux de surface)

Produits avec des contraintes d'utilisation			
Dérive	20m	H	Bandur, Baso, Chanon, Challenge, Colzaphen, Dacthal SC, Laguna, Rodino ready, Successor 600
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Talstar SC (0.1 l/ha), Techno 10 CS
	50m	I	Aligator (max 0.3 l/ha), Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha)
	100m	I	Cypermethrine, Fastac Perlen, Fury 10 EW
Ru	1 pt	H	Colzaphen, Rodino ready, Successor 600
		I	Affirm, Aligator, Atac , Cypermethrine, Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Fastac Perlen, Fury 10 EW, Pirimicarb 50 WG, Pirimor, Rapid
	2 pts		Bandur (1 l/ha), Baso (1 l/ha), Chanon (1 l/ha), Challenge (1 l/ha), Dacthal SC (1 l/ha), Laguna (1 l/ha)
	3 pts		Bandur (2 l/ha), Baso (2 l/ha), Chanon (2 l/ha), Challenge (2 l/ha), Dacthal SC (2 l/ha), Laguna (2 l/ha)

4 pts	Bandur (3 l/ha), Baso (3 l/ha), Chanon (3 l/ha), Challenge (3 l/ha), Dacthal SC (3 l/ha), Laguna (3 l/ha)
-------	---

Pois protéagineux (eau souterraine)

Produits interdits ou à éviter		
Zones de source S2 ou S3 ou Zu	H	Basagran SG, Colzaphen, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG, Rodino ready, Select, Successor 600
	F	Amistar, Globaztar SC
Restriction quantité	H	Bentazone (0.96 kg/2 ans): Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG Pethoxamide (1 fois/2 ans): Colzaphen, Rodino ready, Successor 600
	M	Métaldéhyde (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint
Restriction zone karstique	H	Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG

Tournesol (eau de surface)

Produits avec des contraintes d'utilisation			
Dérive	20m	H	Bandur, Baso, Calado, Chanon, Challenge, Dacthal, Deluge , Dual Gold, Frontex, Laguna
		F	Priori Top, Sirocco
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno 10 CS
	50m	I	Decis Protech (<0.3 l/ha), Deltaphar (<0.3 l/ha)
	100m	I	Cypermethrine, Fastac Perlen, Fury 10 EW
Ru	1 pt	I	Cypermethrine, Decis Protech, Deltaphar, Fastac Perlen, Fury 10 EW, Pirimicarb 50 WG, Pirimor
	3 pts	H	Bandur (2 l/ha), Baso (2 l/ha), Calado, Chanon (2 l/ha), Challenge (2 l/ha), Dacthal (2 l/ha), Deluge , Dual Gold, Frontex, Laguna (2 l/ha)
	4 pts	H	Bandur (3 l/ha), Baso (3 l/ha), Chanon (3 l/ha), Challenge (3 l/ha), Dacthal (3 l/ha), Laguna (3 l/ha)

Tournesol (eau souterraine)

Produits interdits ou à éviter		
Zones de source S2 ou S3 ou Zu	H	Calado, Deluge , Dual Gold, Frontex, Select
	F	Priori Top
Restriction quantité	H	Metolachlore (1.5 kg/3ans): Calado, Deluge , Dual Gold, Frontex
	M	Métaldéhyde (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint
Restriction zone karstique	H	Calado, Deluge , Dual Gold, Frontex